



Pôle Développement, services urbains et énergie

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte-rendu de la réunion du mercredi 15 février 2017

Petit Salon de l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR

Direction Développement, services urbains et énergie

Mission Développement durable et solidaire

1. Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).
2. Points divers.

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire

- Madame Marie Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée, Membre titulaire
- Monsieur Guy CAMBIANICA, Conseiller Délégué, Membre titulaire
- Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la Mission Développement Durable et Solidaire

Etaient excusées :

- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Marylin MOLINET, Conseillère Déléguée, Membre suppléant

Monsieur DARBOIS ouvre la séance à 17 h 00 en excusant les membres ne pouvant pas être présents.

1^{er} Point : Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

M. DARBOIS rappelle qu'un Plan Climat a été établi et validé par le Conseil Municipal en 2011. Une vingtaine d'actions significatives ont été dressées pour mettre en œuvre concrètement sur son territoire la transition énergétique.

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a souhaité accompagner, par le biais de dispositif financier TEPCV, les Territoires qui proposent des actions concrètes contribuant à :

- Atténuer les effets du changement climatique ;
- Encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales ;
- Faciliter l'implantation de filières vertes pour créer de l'emploi ;
- Reconquérir la biodiversité et valoriser le patrimoine naturel.

A cet effet, le Fonds de Financement de la Transition Energétique peut être mobilisé pour financer les actions suivantes :

- La distribution de kits d'économie d'énergie pour les publics en précarité énergétique ;
- La modernisation de l'éclairage public avec le remplacement de luminaires énergivores par des luminaires leds ;
- L'aménagement de pistes cyclables bidirectionnelles Boulevard de Trèves pour favoriser les déplacements domicile-travail à vélo ;
- La création d'une liaison douce rue du Nord au croisement de la ligne Mettis et de la ligne ferroviaire Nancy-Metz-Luxembourg dans une logique d'intermodalité ;
- Le renouvellement dans le cadre de son Plan de Déplacement Administration de 18 véhicules utilitaires par l'acquisition de véhicules électriques en remplacement de véhicules diesel ;
- L'acquisition de 10 vélos de service à assistance électrique ;
- La création de 5 jardins bio partagés ;
- La création de 100 jardins familiaux ;
- la création de 6 Coins de Nature dans différentes écoles messines.

Le montant des actions que souhaite engager la Ville de Metz dans le cadre de ce dispositif financier est de 1 074 300 €. L'appui financier apporté par l'Etat est fixé à 500 000 euros et doit faire l'objet d'une convention de mise en œuvre de l'appui financier TEPCV.

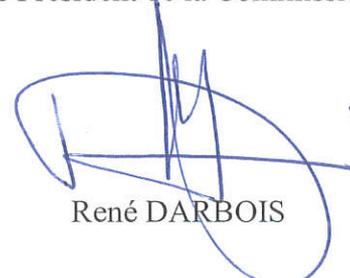
Avis favorable de la commission à l'unanimité.

2^{ème} Point : Points divers

Les membres de la commission souhaiteraient savoir en quoi le nouveau quartier de Bon-Secours apportera une contribution au développement durable et solidaire de la Ville. Est-il envisagé d'aller au-delà de la stricte application de la réglementation au niveau des constructions et des aménagements qui seront réalisés (bâtiments BBC, prise en compte de la biodiversité, etc.).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DARBOIS lève la séance à 18 h 00.

Le Président de la Commission :



René DARBOIS